

tion supplémentaire de \$1, devant entrer en vigueur le 1^{er} juillet 1981, amènera le prix domestique moyen pour 1981 à \$18.25 le baril.

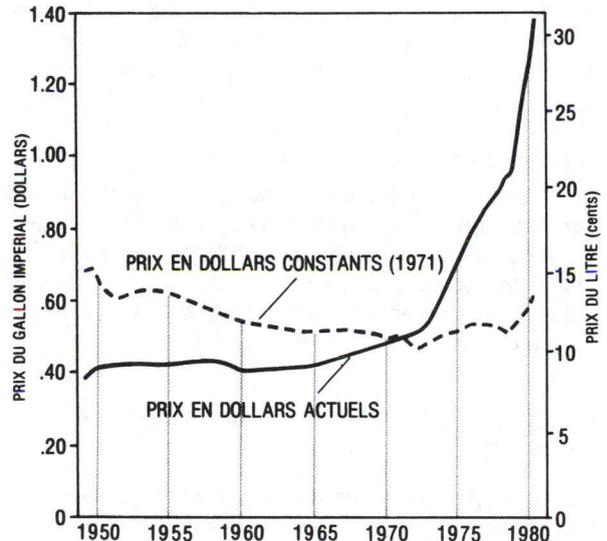
On trouvera à la Figure 5-1 les prix canadiens et mondiaux du pétrole depuis 1970, en dollars *actuels*. A la fin de 1980, le Canada payait près de \$40 (can.) le baril de pétrole brut importé. En dollars *constants* (1973), le prix mondial du pétrole brut a quintuplé depuis 1973 (Figure 5-2). Par contraste, en termes réels, le prix canadien à la tête de puits n'a pas tout à fait triplé pendant la même période. L'écart entre le prix du pétrole importé et celui du pétrole canadien, en dollars constants, indique clairement que le Canada n'a pas su marcher de pair avec les augmentations du prix mondial pendant la période allant de 1973 à 1980. Les stimulants économiques (sous la forme de prix du pétrole plus élevés) poussant à conserver l'énergie et à introduire des solutions de remplacement se sont répandus plus rapidement dans d'autres pays industrialisés où les augmentations ont suivi celles du marché international. Si les stimulants économiques continuent de favoriser les combustibles et les sources énergétiques conventionnelles, cela contribuera à ralentir l'introduction de solutions de remplacement dans le système énergétique canadien. La stratégie exposée dans *Le Programme énergétique national 1980* indique toutefois que le gouvernement se préoccupe un peu moins de la protection des consommateurs de produits pétroliers et davantage de l'établissement d'une autosuffisance pétrolière canadienne.

Le prix réel de l'essence (en dollars de 1971) qui dépend du prix à la tête de puits, des frais de transport, des coûts de raffinage et de commercialisation et des taxes fédérale et provinciales, a en fait diminué dans l'après-guerre jusqu'en 1973, puis est demeuré relativement stable jusqu'à la fin des années 70 et enregistre maintenant une augmentation (Figure 5-3). En dollars constants, nous payons en ce moment l'essence environ le même prix qu'en 1955. Par contre, une personne qui parcourt à peu près le même nombre de kilomètres qu'à l'époque mais dans une voiture plus efficace consacre peut-être en fait une moindre part de son revenu à l'essence.

Bien que les réserves canadiennes de gaz naturel aient augmenté dans les années 1970, contrairement aux réserves de pétrole, le prix du gaz a augmenté dans la même proportion que celui du pétrole. Cette augmentation est le fait d'une décision politique visant à maintenir le prix du gaz naturel à un niveau représentant environ 80% de celui du pétrole par unité énergétique équivalente, tel qu'indiqué dans le tableau 5-1.

Au cours des dernières années, le prix de l'électricité au Canada a augmenté sous l'effet de l'inflation et de la hausse considérable du coût du pétrole utilisé dans

Figure 5-3: PRIX DE L'ESSENCE ORDINAIRE AVEC PLOMB AU CANADA DEPUIS 1949



Source: Canada, ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, 1979b, p. 9 et entretiens personnels, EMR, 1981.

Tableau 5-1: COMPARAISON DES PRIX DU PÉTROLE BRUT ET DU GAZ NATUREL—MOYENNES ANNUELLES

Date	Prix du gaz dans l'est du Canada (\$/Mpc)	Prix du gaz en pourcentage de celui du pétrole ^(a) (%)
1970	0.43	75
1971	0.43	70
1972	0.48	77
1973	0.49	67
1974	0.59	52
1975	0.88	64
1976	1.33	83
1977	1.58	83
1978	1.90	83
1979	2.06	81
1980	2.42	80

^(a) \$1 par Mpc = \$5.80 le baril.

Source: Canada, ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, 1980e, p. 32.